

Executive Summary

Introduction

Le programme de prévention « cool and clean » de Swiss Olympic s'engage pour un sport propre, fair-play et performant. Son approche globale de prévention est axée sur la consommation de produits du tabac et de la nicotine. « cool and clean » constitue un élément central du programme pour les enfants et les jeunes Free. Fair. Future. du Fonds de prévention du tabagisme (FPT) et est soutenu financièrement par ce dernier.

Le groupe cible de « cool and clean » sont les enfants et jeunes âgés de 10 à 20 ans qui pratiquent un sport dans le cadre d'un club ou d'une fédération sportive. L'objectif premier du programme est de les empêcher à commencer de consommer des substances addictives. « cool and clean » s'engage notamment à modifier les conditions structurelles afin d'encourager un comportement sain chez les enfants et les jeunes. Il s'agit ainsi de créer et d'ancrer des conditions cadres favorables à la santé dans le paysage sportif suisse (prévention structurelle).

Le TPF attache une importance particulière aux conditions structurelles dans lesquelles les enfants et les jeunes grandissent. C'est pourquoi il a commandité une évaluation externe de la phase de promotion actuelle (2023–2025) de « cool and clean », en mettant l'accent sur la prévention structurelle.

Dans ce contexte, le TPF a confié le mandat d'évaluer « cool and clean » à notre Bureau – Grünenfelder Zumbach – recherche sociale et conseil.

Conception de l'évaluation

L'évaluation de « cool and clean » s'est basée sur une combinaison de différentes méthodes qualitatives et quantitatives. Les données de base ont pu être obtenues grâce aux enquêtes et analyses suivantes :

- Enquête personnelle auprès des ambassadeurs cantonaux et ambassadrices antonales de « cool and clean »
- Enquête en ligne auprès des fédérations (responsables de l'éthique, de la communication ou de la formation)
- Enquête en ligne auprès des président-e-s de clubs
- Enquête en ligne auprès des moniteurs/trices (entraîneur-e-s)
- Enquête en ligne auprès des services cantonaux de prévention (responsables professionnels)
- Enquête en ligne auprès des services cantonaux des sports (directeurs/trices et chef-fe-s de services)
- Enquête en ligne auprès des autorités communales (responsables d'installations sportives)
- Enquête en ligne auprès de propriétaires et/ou d'exploitant-e-s privé-e-s d'installations sportives
- Enquête en ligne auprès des organisateurs/trices de manifestations sportives
- Enquête en ligne ou enquête par écrit (paper-crayon) auprès d'enfants et d'adolescent-e-s
- Observations d'une sélection de manifestations sportives, y compris les installations sportives

- Focus groups avec une sélection d'équipes d'entraînement
- Analyses de données complémentaires, notamment des données du shop de "cool and clean", des ordonnances cantonales, de directives

Principaux résultats

En mettant l'accent sur la prévention structurelle, l'évaluation du programme de prévention « cool and clean » de Swiss Olympic montre que ce dernier est actif dans les cinq champs d'activité prévus - fédérations, clubs, cantons, installations sportives et manifestations sportives - même si l'intensité est variable. Les ambassadeurs cantonaux et ambassadrices cantonales contribuent considérablement à la diffusion et à l'ancrage du programme. Ils et elles sont également présent-e-s dans tous les autres domaines d'activité du programme et jouent un rôle de liaison.

Output

Globalement, l'on peut constater que Swiss Olympic a atteint la grande majorité des objectifs assortis de valeurs cibles, liés à l'output. L'objectif de 100 suivis de clubs par an a été dépassé, avec un total de 453 suivis en quatre ans (2021 à 2024). De même, l'objectif de mettre en place des ambassadeurs cantonaux/ambassadrices cantonales dans 21 cantons a été atteint avec 26 ambassadeurs/rices dans 23 cantons. Concernant les autres objectifs liés à l'output, la tendance générale est également positive et indique que les objectifs fixés ont du moins été initiés et mis en oeuvre. Ainsi, «cool and clean » a développé des concepts/instructions et du matériel pour différents acteurs et les a mis à disposition dans le shop « cool and clean ». L'intégration dans les modules de formation (internes aux fédérations), notamment dans les modules de formation J+S, est bien avancée et les premières initiatives de collaboration avec les fédérations en vue de leur développement ont été lancées. En l'absence de valeurs cibles, il n'est toutefois pas possible de se prononcer sur la portée effective et la structure quantitative de ces outputs. Il apparaît néanmoins que les prestations de conseil et le matériel "cool and clean" n'ont atteint qu'une fraction des clubs sportifs en Suisse pendant la période d'observation, ce qui laisse clairement entrevoir un potentiel de couverture plus large. Il en va de même pour les installations sportives privées et communales.

Outcome (intermédiaires)

Les résultats montrent que "cool and clean" contribue à sensibiliser les intermédiaires et à leur transmettre des connaissances. Les ambassadeurs cantonaux et ambassadrices cantonales se sentent majoritairement en mesure de sensibiliser les clubs aux effets de la consommation de tabac et de nicotine. Deux tiers des président-e-s et moniteurs/ trices interrogé-e-s utilisant « cool and clean » ont indiqué que le programme avait élargi leurs connaissances sur la consommation de tabac et de nicotine. Outre la transmission de connaissances, « cool and clean » parvient également à renforcer les clubs par la sensibilisation, la mise à disposition de matériel et l'accompagnement lors de l'introduction de réglementations concrètes. Bien que près des trois quarts des clubs interrogés affirment qu'ils effectueraient un travail de prévention même sans le programme « cool and clean », plus de la moitié d'entre eux perçoivent une nette amélioration de la qualité grâce au programme. Les effets concrets à long terme de la transmission de connaissances par « cool and clean » concernant le comportement respectueux de la santé ou la dénormalisation de la consommation restent toutefois à déterminer. Une mesure directe de l'impact n'est pas possible à ce jour.

Il apparaît en outre que le matériel mis à disposition par « cool and clean » est utilisé différemment selon le type d'intermédiaires : ils sont (plutôt) souvent utilisés dans les clubs, mais nettement moins par les autres intermédiaires - comme les fédérations sportives et les installations sportives (communales). Cependant, tous les groupes d'utilisateurs sont très satisfaits du matériel, qui est perçu comme un soutien utile dans le travail de prévention.

Enfin, il apparaît également que les acteurs associés à « cool and clean » sont majoritairement d'avis que la consommation de tabac et de nicotine n'est pas acceptée dans l'environnement sportif. Cette position se reflète également dans leur engagement actif en faveur d'un environnement sportif « sans fumée et sans publicité », même si la plupart des acteurs (à l'exception des services des sports) le feraient aussi sans « cool and clean ». Pourtant, bien que de nombreux acteurs soulignent qu'ils s'engageraient pour ces valeurs même sans « cool and clean », le facteur de sensibilisation déclenché par « cool and clean » ne doit pas être sous-estimé.

Outcome (structures)

L'évaluation montre clairement que les fédérations et les clubs ont une approche très différente des réglementations « sans fumée et sans publicité ». Alors qu'aucune fédération n'a encore introduit d'interdiction générale de consommation de produits du tabac et de la nicotine, environ 42% des clubs interrogés utilisant « cool and clean » en disposent. La majeure partie d'entre elles auraient été mises en oeuvre même sans « cool and clean ». Il apparaît néanmoins que « cool and clean » joue un rôle de soutien dans l'introduction de telles réglementations : 37 des 91 clubs interrogés utilisant « cool and clean » ont indiqué que le programme les avait activement accompagnés dans cette démarche - une contribution clairement perçue comme une influence positive par les clubs. Les interdictions de publicité sont actuellement ancrées dans cinq fédérations et établies dans environ 37% des clubs (utilisateurs de « cool and clean »). La plupart des clubs estiment que ces règles sont bien appliquées.

En revanche, « cool and clean » n'est pour l'instant que sporadiquement ancré dans les concepts stratégiques des fédérations. Seules quelques fédérations reprennent les contenus dans leurs concepts d'éthique, de formation ou de sport populaire. L'impact du programme est nettement plus important dans le domaine de la formation : « cool and clean » est intégré dans les modules de formation J+S et plusieurs fédérations l'incluent également dans leurs cours de formation internes.

Au niveau cantonal, l'ancrage structurel est pour l'instant peu développé. Les subventions pour le sport ne sont que rarement liées à des conditions telles que « sans fumée et sans publicité ». Des exigences liées à la prévention existent de manière isolée, mais des critères d'exclusion clairs - par exemple pour les manifestations où il y a de la publicité pour les produits du tabac et nicotinés et/ou ces produits sont consommés - font largement défaut. Bien que la mise en réseau du sport et de la prévention du tabagisme semble bien fonctionner dans les cantons, un ancrage institutionnel contraignant reste l'exception.

Concernant les installations et manifestations sportives, il apparaît qu'un environnement entièrement « sans fumée et sans publicité » n'a guère été atteint

jusqu'à présent. Des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la consommation au sein des installations - par exemple en raison de l'acceptation sociale, du manque d'interdictions ou de l'absence de mécanismes de contrôle. Lors des manifestations sportives - surtout en plein air - l'application des interdictions de fumer s'avère difficile, notamment en lien avec les spectateurs/trices. En revanche, la gestion de la publicité pour les produits du tabac et nicotinés s'avère un peu moins problématique, tant dans les installations sportives que lors des manifestations sportives.

Outcome (groupe cible)

En ce qui concerne le groupe cible, il apparaît que les enfants et les adolescent-e-s évoluent généralement dans un environnement sportif où la consommation de produits du tabac et nicotinés n'est pas considérée comme normale, du moins dans le cercle restreint des entraîneur-e-s et des camarades. Parallèlement, pour de nombreux enfants et adolescent-e-s, cela fait partie de leur quotidien sportif que les spectateurs/trices, parents et autres visiteurs consomment des produits du tabac ou nicotinés. Il semble donc que la dénormalisation ait lieu dans l'environnement sportif restreint, mais ne soit guère efficace à un niveau plus large.

Bien que la présente évaluation montre que les installations sportives et les manifestations sportives ne sont pas systématiquement « sans fumée », les fédérations et les clubs interrogés se montrent en grande majorité convaincus de pouvoir protéger suffisamment les enfants et les jeunes de la fumée/vapeur passive et des incitations au tabac et à la nicotine dans l'environnement sportif immédiat - une appréciation que les enfants et les jeunes eux-mêmes partagent majoritairement. Les entraîneur-e-s en particulier considèrent « cool and clean » comme un instrument central et efficace de protection des jeunes sportifs. Ces appréciations reflètent le sentiment de sécurité subjectif de nombreux acteurs ; elles doivent toutefois être considérées à la lumière des résultats susmentionnés et de l'objectif plus large de dénormalisation - un objectif qui va au-delà des simples mesures de protection et qui remet fondamentalement en question le comportement social de consommation dans l'espace public.

Recommandations

Sept recommandations visant à renforcer et à développer la prévention structurelle de « cool and clean » sont proposées sur la base des résultats des différentes enquêtes. La première recommandation propose de développer les suivis de club dispensés par les ambassadeurs/drices de « cool and clean » afin de soutenir davantage de clubs dans l'ancrage structurel de la prévention du tabagisme et de la consommation de nicotine. La deuxième recommandation propose de s'adresser de manière encore plus ciblée aux responsables des clubs (président-e-s, comités) et de les impliquer davantage dans le travail de prévention (prévention structurelle) de « cool and clean ». Dans la troisième recommandation, nous proposons de créer des obligations dans le cadre de l'encouragement du sport. En d'autres termes, les fonds d'encouragement du sport devraient être davantage liés à des mesures de prévention afin d'entraîner des changements durables dans les structures. Nous recommandons en outre (recommandation 4) de lancer une « offensive de coopération » visant les communes, dans le but de gagner les responsables sportifs communaux comme partenaires et de les intégrer dans le travail de prévention de « cool and clean ». La recommandation 5 suggère de reconnaître les spectateurs/trices

comme faisant partie de l'environnement sportif et d'en tenir davantage compte dans les mesures de sensibilisation. Nous recommandons également (recommandation 6) de poursuivre la dénormalisation et de réduire la tolérance de la consommation de tabac et de nicotine. Enfin, nous recommandons (recommandation 7) d'introduire un suivi de l'output de « cool and clean » afin de créer une bonne base de données qui pourra notamment être utilisée pour le pilotage du programme.